

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Herausgeber:** Office fédéral de topographie swisstopo  
**Band:** - (2023)  
**Heft:** 42

**Rubrik:** Formation continue

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 20.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Manifestation d'information publique du 25 octobre 2023 sur le cadastre RDPPF



## «Objectifs et travaux de 2024 à 2027»

Tel est le titre de la manifestation d'information publique, relative au cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF), de cette année.

Elle se déroulera le

**mercredi 25 octobre 2023, de 9 h 15 à 16 h**

au centre Welle7, Schanzenstrasse 5 à Berne  
(accès direct depuis la gare)

La période stratégique actuelle se termine à la fin de l'année 2023. Quel bilan peut-on tirer de ces quatre années? Le cadastre RDPPF a été introduit dans la Suisse entière. Tous les cantons ont élaboré leur concept pour la poursuite de son développement et la mise en œuvre de ces concepts est en cours si elle n'est pas déjà achevée. Quelques rares cantons travaillent encore à la mise en ligne de l'intégralité de leurs plans d'affectation.

Le cadastre RDPPF se rapproche-t-il ainsi du terme de son développement pour entrer dans sa phase d'exploitation ordinaire? Pas totalement. C'est en collaboration avec les cantons et les services fédéraux compétents que la stratégie et le plan de mesures pour les années 2024 à 2027 ont été élaborés avant d'être édictés par les services compétents. Si ces documents de base prévoient une consolidation du développement actuel, ils précisent également que les adaptations de la loi, requises pour permettre de compléter le cadastre RDPPF par d'autres restrictions de propriété, doivent être préparées, soumises à une consultation, puis présentées au Parlement. Vous en saurez plus à ce sujet au terme de cette journée.

Un échange d'expériences riche et ouvert sera enfin garanti avec les ateliers (workshops). Tous les détails relatifs à la manifestation seront disponibles dès le mois de septembre sur [www.cadastre.ch/rdppf](http://www.cadastre.ch/rdppf).

Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales  
swisstopo, Wabern  
[mensuration@swisstopo.ch](mailto:mensuration@swisstopo.ch)

**Cette formation continue pour  
les ingénieurs géomètres dans  
le cadre de leurs obligations profes-  
sionnelles (art. 22, Ogéom) est  
recommandée par la Commission  
fédérale des ingénieurs géomètres**





Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS  
**Office fédéral de topographie swisstopo**